Sstrn+

une année pandémique

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2020

l'équipe ressources humaines en visio en plein cœur du premier confinement…

LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
DE LA RÉGION NANTAISE

EN PROXIMITÉ DE **NOS ADHÉRENTS**

24 918
ENTREPRISES ADHÉRENTES

80 %
TPE DE MOINS DE 10 SALARIÉS

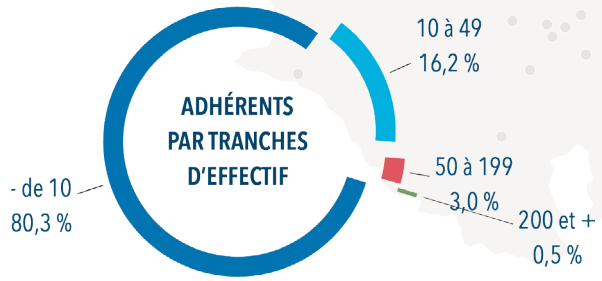

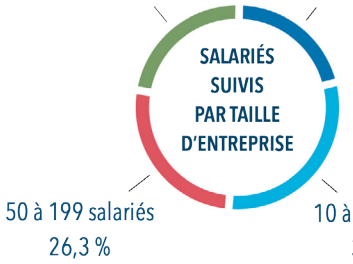

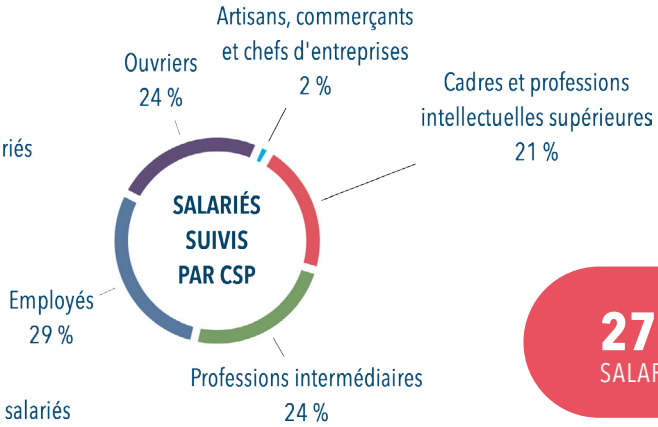

274 145
SALARIÉS SUIVIS

EN RÉGION ET PLUS, **DES COLLABORATIONS UTILES**

PORTER LA PRÉVENTION

> Un nutritionniste externe œuvre en soutien aux équipes de prévention et pour sensibiliser les entreprises et les salariés.

> Une étude est en cours avec des adhérents pour mieux prendre en compte les risques liés à l'exposition aux nanomatériaux.

> La crise liée au Covid-19 a demandé une collaboration étroite avec les services de la Direccte (devenue DREETS en 2021) dans la mise en œuvre des protocoles et le relais des informations vers les entreprises.

> Le développement des relations avec les collectifs d'entreprises se poursuit : des participations aux rendez-vous du Medef44, le premier à la veille du premier confinement pour parler, déjà, mesures en entreprises et gestes barrières ; des webinaires construits avec la CPME ou le GNI ; un autre proposé aux entreprises du secteur de l'assurance.

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT

> Les relations avec la chaire de santé au travail de l'Université d'Angers se poursuivent, avec deux médecins du travail qui interviennent dans le parcours de formations des collaborateurs médecins.

> Le SSTRN est agréé terrain de stages pour les internes et externes en médecine du travail, et participe chaque année au Forum d'orientation des étudiants.

DYNAMISER LA SPHÈRE RÉGIONALE

> Le SSTRN a été pendant quatre ans un acteur important du troisième plan santé travail (PRST3) avec la participation de nombreux professionnels aux différents groupes de travail.

> Les relations avec les 12 autres services de santé au travail de la région se sont développées et des liens tissés plus étroitement pour permettre des collaborations efficientes, notamment pour proposer des actions conjointes (webinaires pour la journée nationale du réseau Présanse), accompagner la labellisation des services et mettre en place un même outil logiciel.

> Le SSTRN participe activement à la dynamique partenariale en région sur le maintien dans l'emploi, notamment pour le séminaire annuel du PRITH.

IMPLIQUÉ AU NIVEAU NATIONAL

> Le président du SSTRN est membre du conseil d'administration de Présanse, le réseau national des services de santé au travail interentreprises.

> Le SSTRN est impliqué dans plusieurs commissions permanentes du réseau Présanse (système d'information, communication, offre de service).

> Par ailleurs, le SSTRN a participé à la cellule Covid-19 auprès du Ministère du travail pour la création des fiches métiers à destination des entreprises.

ÉLÉMENTS **BUDGÉTAIRES**

29 262 k€ DE RESSOURCES

76,1 % DE MASSE SALARIALE

25,8 k€ DE BÉNÉFICE

> La facturation liée au suivi individuel a diminué (- 24 %), notamment pendant le premier confinement et jusqu'à l'été.

> Les charges ont été maîtrisées dans ce contexte difficile en dépit des coûts relatifs à la mise en place des mesures de protection liées au Covid-19.

> Le centre de Thouaré-sur-Loire a été cédé comme prévu dans le cadre de la politique immobilière.

> Le résultat net annuel est à l'équilibre et présente un bénéfice de 25 842 €.

NOS RESSOURCES

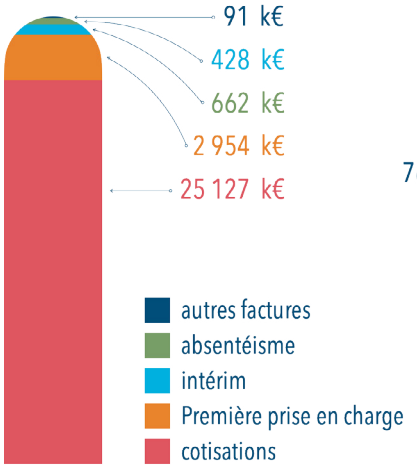

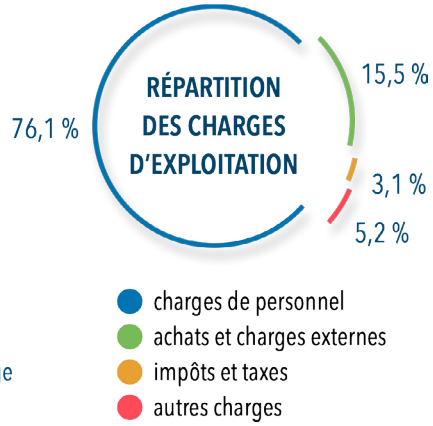

CETTE ANNÉE-LÀ

JANVIER

- Convention annuelle des salariés : priorités, valeurs, partage, développement durable.

MARS

- Le 8, premières communications pour la prévention du risque Covid-19.
- Le 16, confinement : le SSTRN reste en activité avec une organisation adaptée.
- Premières visites en téléconsultation.
- Cellule téléphonique pour les employeurs et les salariés.
- Renforcement de la communication vers les adhérents.

AVRIL

- Dossier internet sur la gestion du confinement.
- Webinaire sur l'accompagnement proposé par le SSTRN.
- Dossier internet sur la reprise d'activité (en lien avec une campagne média).

MAI

- Reprise de l'activité normale du SSTRN dans une organisation adaptée.

JUIN

- Reprise des actions en entreprises.
- Développement de l'offre de webinaires d'information.
- Audit à blanc en vue de la labellisation Amexist, label professionnel.
- Document bilan de l'action des SSTI Pays de la Loire pendant la crise.

SEPTEMBRE

- Nouveaux ateliers TMS et risque chimique pour les adhérents.
- Journée d'action du réseau Présanse
- Assemblée générale annuelle des adhérents.

OCTOBRE

- Annonce d'un second confinement, le SSTRN maintient son activité.

DÉCEMBRE

- Deux enquêtes adhérents.
- Cellule mobile pour les tests antigéniques en entreprise.

LA PRÉVENTION **EN ENTREPRISE**

22 734
ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

47 %
FICHES D'ENTREPRISE (FE) RÉALISÉES

234 276 (79 %)
SALARIÉS COUVERTS PAR UNE FE

> En 2020, la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a fortement impacté la répartition des actions menées en milieu de travail. Les interventions dans les entreprises ont été rendues impossibles (fermeture des entreprises) ou compliquées (protocoles d'intervention), laissant la place à d'autres modes d'accompagnement.

> Les actions de conseils, diagnostics et sensibilisation ont ainsi représenté 72 % de nos interventions, contre 38 % l'année précédente.

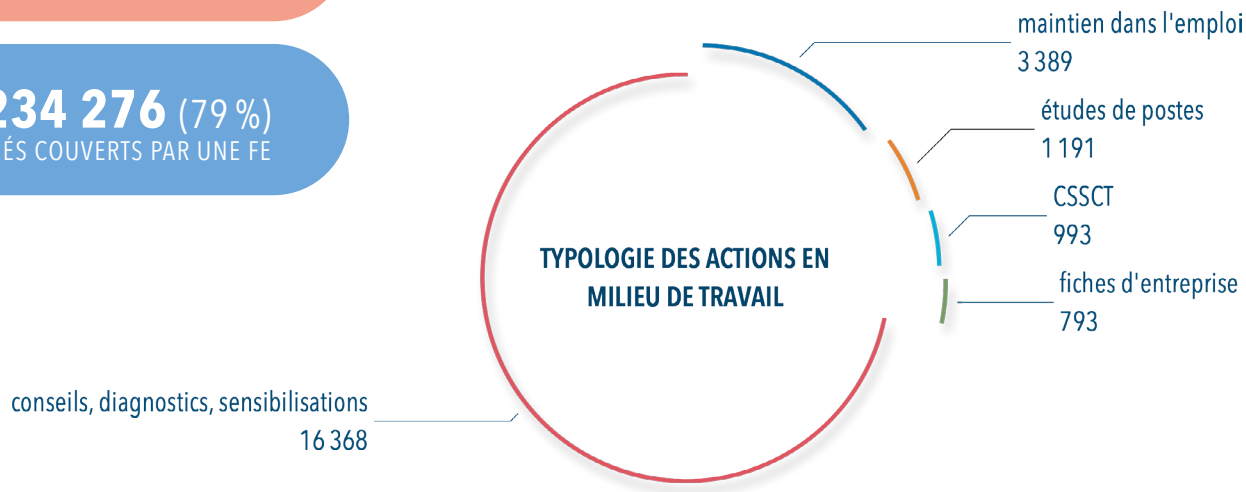

LE SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIÉS

> En 2020, le suivi individuel des salariés a été fortement impacté par la situation sanitaire liée à la pandémie. Du fait de la fermeture de nombreuses entreprises pendant le confinement du printemps, le nombre de visites médicales et entretiens réalisés a diminué de 17 %, tendance évidemment constatée à l'identique pour les examens complémentaires (- 23 %).

> De manière similaire, les visites réalisées pour le secteur intérim sont en baisse marquée de 34 % par rapport à 2019.

> Afin de maintenir le lien avec les salariés et poursuivre les visites à distance, nous avons organisé la téléconsultation. Plus de 15 000 rendez-vous ont ainsi été réalisés sous cette forme.

114 291
VISITES MÉDICALES ET ENTRETIENS INFIRMIERS

65 136
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS

15 000
TÉLÉCONSULTATIONS EN PÉRIODE COVID-19

8 119
VISITES D'EMBAUCHE POUR LES INTÉRIMAIRES

ÉVOLUTION DES VISITES DU SUIVI INDIVIDUEL

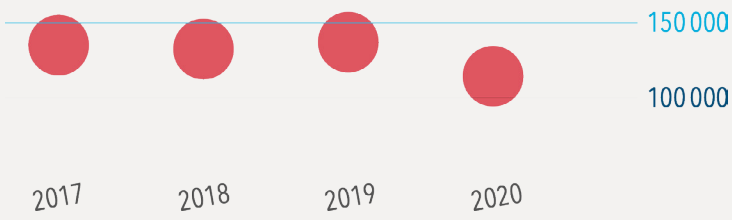

LES THÉMATIQUES **STRATÉGIQUES**

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

> Un atelier a été conçu pour former les adhérents à la prévention des TMS, fruit d'une concertation entre référent TMS, équipes de prévention et ergonomes.

> Des secteurs d'activité ont été définis prioritaires : logistique, grandes et moyennes surfaces, soins à la personne et aide à domicile, nettoyage des locaux, tertiaire (bureautique, informatique), industries (métallurgie et agroalimentaire), transport et messagerie.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

> La crise sanitaire et la période de confinement ont engendré nombre d'actions d'accompagnement des employeurs et des salariés : cellule d'écoute Covid, actions dédiées à la prévention du risque psychique en période de confinement et de crise sanitaire, webinaires de sensibilisation, dispositif clinique individuel avec les psychologues du travail…

> Un travail a été mené par les professionnels du SSTRN sur le harcèlement sexuel au travail et les agissements sexistes, dans le cadre du groupe de travail régional.

> Un projet a été initié pour renforcer le repérage des situations de vulnérabilité sociale et de détresse psychologique. Il se matérialisera en actions courant 2021.

> Ces actions ont été rendues possibles par la mobilisation des équipes de prévention, d'un médecin du travail et d'un psychologue du travail référent RPS.

RISQUE CHIMIQUE

> Le SSTRN concentre son attention sur la prévention du risque chimique dans le secteur du nettoyage. Des actions ont été réalisées pour les entreprises et leurs salariés : articles d'information, fiches pratiques (en partenariat avec les services de la région), webinaires de sensibilisation en lien avec l'utilisation des produits d'entretien, en particulier dans le contexte pandémique.

> Des actions ont mobilisé les conseillers en prévention et le médecin du travail référent sur le risque chimique.

VEILLE SANITAIRE

> De nombreuses enquêtes ont été menées : EVREST national et intérim, évaluation du risque chimique dans les entreprises du nettoyage…). Une étude est en préparation pour mesurer l'intérêt de la médiation dans l'accompagnement des conflits.

> La veille sanitaire permet d'interroger l'activité de suivi de la santé des salariés et de mesurer les besoins des entreprises et des salariés en matière de prévention des risques. Elle est pilotée en interne par un référent, médecin du travail épidémiologiste.

> Engagé dans une politique d'amélioration continue et de labellisation, le SSTRN développe les enquêtes auprès des entreprises (fin 2020) et des salariés (prévue début 2021).

L'ACCOMPAGNEMENT DU **MAINTIEN DANS L'EMPLOI**

3 420 VISITES AVEC AMÉNAGEMENT DE POSTE

61 % DES ACCOMPAGNÉS SONT DES **FEMMES**

88 % DES ACCOMPAGNÉS SONT DES **EMPLOYÉS**

332 ACTONS DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

264 SALARIÉS ACCOMPAGNÉS PAR LA CME

UNE CELLULE DÉDIÉE EN INTERNE

> Le SSTRN s'est doté depuis huit ans d'une équipe dont l'action est dédiée à l'accompagnement des personnes en situation d'inaptitude pour assurer leur maintien en emploi, à leur poste, dans l'entreprise ou hors de l'entreprise.

> Elle est composée de professionnels de la prévention : médecin du travail, psychologue du travail, ergonome, assistante de service social, assistante de la cellule.

DES COLLABORATIONS FORTES

> Avec Cap Emploi, MDPH44 et Agefiph44 pour des interventions sur les mesures Covid, des collaborations dans des situations complexes, des enquêtes.

> Avec PRITH44 sur des protocoles départementaux, une charte d'action et un guide pratique d'information à destination des entreprises et des salariés.

> Avec la Carsat et la CPAM sur des outils de synthèse des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle à destination des médecins du travail.

> Avec les acteurs du PRST3 pour une enquête sur la prévention de la désinsertion professionnelle.

> Avec l'Université d'Angers dans le cadre du diplôme universitaire d'ergonomie.

UNE MISSION GLOBALE

> L'ensemble de l'action du SSTRN participe au maintien dans l'emploi, par le repérage des situations de risque et les préconisations faites pour l'amélioration des conditions de travail.

> Les médecins du travail, en particulier, œuvrent au quotidien pour préserver la santé des salariés et leur permettre de poursuivre leur activité. Ainsi, 3 420 visites intègrent des aménagements de poste permettant le maintien en emploi.

LES INTERVENTIONS **ERGO-PSYCHO-SOCIAL**

ERGONOMES

> La baisse du nombre d'interventions (- 23 %) est liée à l'interruption des actions présentielles en entreprise pendant le permier confinement. La majorité concernent des études de postes, dont 85 % ont été réalisées sous forme de diagnostics. Le nombre d'interventions collectives est en augmentation.

> De nombreuses actions ont été réalisées, comme la création de deux modules d'ateliers de sensibilisation pour les adhérents, un accompagnement spécifique pour le travail sur écran, la mise en œuvre d'outils communs en interne.

PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

> 81 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement, représentant 169 actions par les psychologues du travail : conseils et accompagnement (60), actions séquentielles en milieu de travail (43), actions de sensibilisation auprès des CSE et des managers…

> Le contexte pandémique a nécessité une très forte contribution des psychologues du travail pour accompagner les personnes en difficulté psychique : cellule d'écoute, dossiers internet, phase expérimentale du dispositif de suivi individuel, projet de prévention du risque suicidaire, webinaires…

ASSISTANTES SOCIALES DU TRAVAIL

> Malgré le contexte, l'activité du service social est en hausse de 10 %. Si beaucoup de rendez-vous ont été réalisés en visioconférence, 129 permanences ont été assurées dans nos centres près des entreprises.

> 55 demandes de conseils ont été traitées, représentant des personnes de plus de 50 ans (49 %), des femmes (65 %), des couples (63 %) et des employés (78).

> Les principaux sujets abordés : avenir professionnel et la formation, invalidité, reconnaissance du handicap.

293 DEMANDES D'INTERVENTIONS

68 % ANALYSES INDIVIDUELLES DE POSTES

43 % POUR DES SALARIÉS EN RQTH

169 ACTIONS EN ENTREPRISES

228 PARTICIPANTS AUX ATELIERS (209 ENTREPRISES)

115 DEMANDES DISPOSITIF CLINIQUE

463 ACCOMPAGNEMENTS PAR LE SERVICE SOCIAL

49 % POUR DES SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS

65 % DES ACCOMPAGNÉS SONT DES FEMMES

L'ANALYSE DES **INAPTITUDES**

> Pour la troisième année, le SSTRN analyse finement les inaptitudes déclarées par les médecins du travail pour des salariés dont l'état de santé ne permet plus le maintien au poste de travail.

> Ces données sont précieuses dans la compréhension de la situation sanitaire et dans l'orientation de notre politique de prévention. Elles alimentent également les enquêtes épidémiologiques qui sont le socle des plans santé travail.

ÂGE MÉDIAN 45 ans

MAJORITÉ DE FEMMES 62 %

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS 35 %

1 299
INAPTITUDES DÉCLARÉES (- 28,3 %)

MOTIFS D'INAPTITUDE
- osteo-articulaires
- psychiques
- autres

NOTIFICATIONS INAPTITUDES
- au poste
- à tous postes
- pas précisé

DEVENIR DES PERSONNES
- licenciement
- reclassement
- autres

TAILLE DES ENTREPRISES
- < 10 salariés
- 10 à 49 salariés
- 50 à 299 salariés
- > 300 salariés

SECTEURS D'ACTIVITÉ
- commerce
- Santé humaine
- industrie
- nettoyage
- transport

MÉTIERS CONCERNÉS
- employés
- ouvriers
- techniciens
- cadres

2020 **ANNÉE PANDÉMIQUE**

S'IMPLIQUER À CHAQUE INSTANT

> Malgré le confinement et l'arrêt de nombreux secteurs, nous avons maintenu une présence active au service des adhérents.

> Avec 35 % de notre personnel en arrêt pour raison de santé ou garde d'enfant, nous avons mis en œuvre une organisation permettant de répondre aux besoins de nos adhérents : centres de permanence pour l'accueil du public, protocoles de prise en charge sécurisée des personnes réçues…

> Lors du premier confinement, nous avons orienté le suivi individuel en priorité vers les entreprises de la « première ligne ». Dans l'impossibilité de réaliser des actions dans les entreprises, nos conseillers en prévention et assistants santé sécurité travail ont réalisé à distance un important travail de mise à jour des fiches d'entreprises.

> À partir de juin, nous avons pu reprendre une activité quasi-normale avec toujours plus de sollicitations, des protocoles adaptés et toutes les mesures de protection des personnes.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES

> Dans cette situation sanitaire impactant fortement les entreprises et les salariés, nos professionnels de santé ont répondu aux interrogations de tous les acteurs des entreprises, employeurs ou salariés.

> Une cellule de crise a été mise en place dès le mois de mars, avec des psychologues du travail, des assistantes de service social, des conseillers en prévention, des infirmiers santé travail, des médecins du travail. Sa mission : assurer une réponse permanente aux employeurs et salariés en souffrance ou en recherche d'information. Nous avons également participé activement à la dynamique régionale autour d'un numéro vert d'information.

DÉVELOPPER L'INFORMATION

> Dès le 9 mars, nous avons diffusé des informations sur le risque Covid-19 : 81 articles ont ainsi ponctué l'année pour porter les conseils de prévention et les informations utiles, protocoles, réglementation, conseils prévention.

> Trois dossiers complets ont été réalisés par nos équipes et publiés sur le site internet, pour parler de la prévention du risque Covid-19, de la gestion du confinement et de la reprise d'activité. Des dossiers qui avaient déjà été consultés près de 40 000 fois à la fin du mois de mai.

> Accompagnée de plus de 40 newsletters entre mars et septembre, l'audience de notre site internet a fortement augmenté, avec 800 000 pages lues par plus de 343 000 visiteurs uniques.

PRÈS DE **800 000** PAGES LUES SUR SSTRN.FR

PLUS DE **5 000** VUES DE NOS 10 WEBINAIRES

PLUS DE **40 000** LECTURES DE NOS DOSSIERS COVID

+ 60 % DE RÉPONSES TÉLÉPHONIQUES À CHAQUE CONFINEMENT

15 000 VISITES RÉALISÉES EN TÉLÉCONSULTATION

PLUS DE **1 500** APPELS TRAITÉS PAR LA CELLULE

INVENTER DE NOUVEAUX MODES D'ACCOMPAGNEMENT

> Pour limiter les contacts entre les personnes au plus fort de la crise, nous avons mise en œuvre la téléconsultation, pour les visites périodiques notamment, d'abord progressivement en avril, puis plus largement ensuite.

> À partir de juin, nos ateliers et réunions d'information ont été proposés en majorité à distance, avec une animation adaptée.

> Nous avons développé des webinaires d'information pour augmenter la portée de nos messages de prévention et accompagner le plus largement possible les entreprises. Cette dynamique s'inscrit aujourd'hui dans la durée, les webinaires sont devenus des outils utiles pour la démultiplication de l'information.

334 PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

73	MÉDECINS DU TRAVAIL *
48	INFIRMIERS SANTÉ TRAVAIL
18	CONSEILLERS EN PRÉVENTION
22	ASSISTANTES SANTÉ SÉCURITÉ TRAVAIL
104	SECRÉTAIRES MÉDICALES **
13	AUTRES MÉTIERS DE LA PRÉVENTION ***
9	DIRECTIONS DE LA PRÉVENTION ****
47	SUPPORTS ET DIRECTION *****

sstrn.fr sstrn_44 sstrn44 sstrn_44 sstrn

* *dont 9 collaborateurs médecins*

** *67 secrétaires médicales, 26 secrétaires médicales d'équipes, 6 secrétaires médicales d'accueil, 5 secrétaires médicales volantes*

*** *2 médecins spécialistes, 3 psychologues du travail, 2 assistantes sociales du travail, 4 ergonomes, 1 responsable des examens complémentaires, 1 assistante de la CME*

**** *direction opérationnelle de prévention (2), direction des partenariats et des compétences complémentaires (3), direction des projets de prévention et des animations collectives (5)*

***** *direction des relations humaines (9), direction de la communication (5), direction des services généraux et de la qualité (12), direction des systèmes d'information (10), direction administrative et financière (9), direction générale (2)*

© SSTRN – Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document réalisé par la direction de la communication du SSTRN. 2021/06 - Crédits photo : © SSTRN

ClimatePartner climatiquement neutre
FSC PEFC

SSTRN
Service de Santé au Travail de la Région Nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4
Tél. : 02 40 44 26 00 Fax. : 02 40 44 26 10
SIRET : 788 354 843 000 - Code APE : 8621Z

Sstrn

RÉSEAU présanse PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL